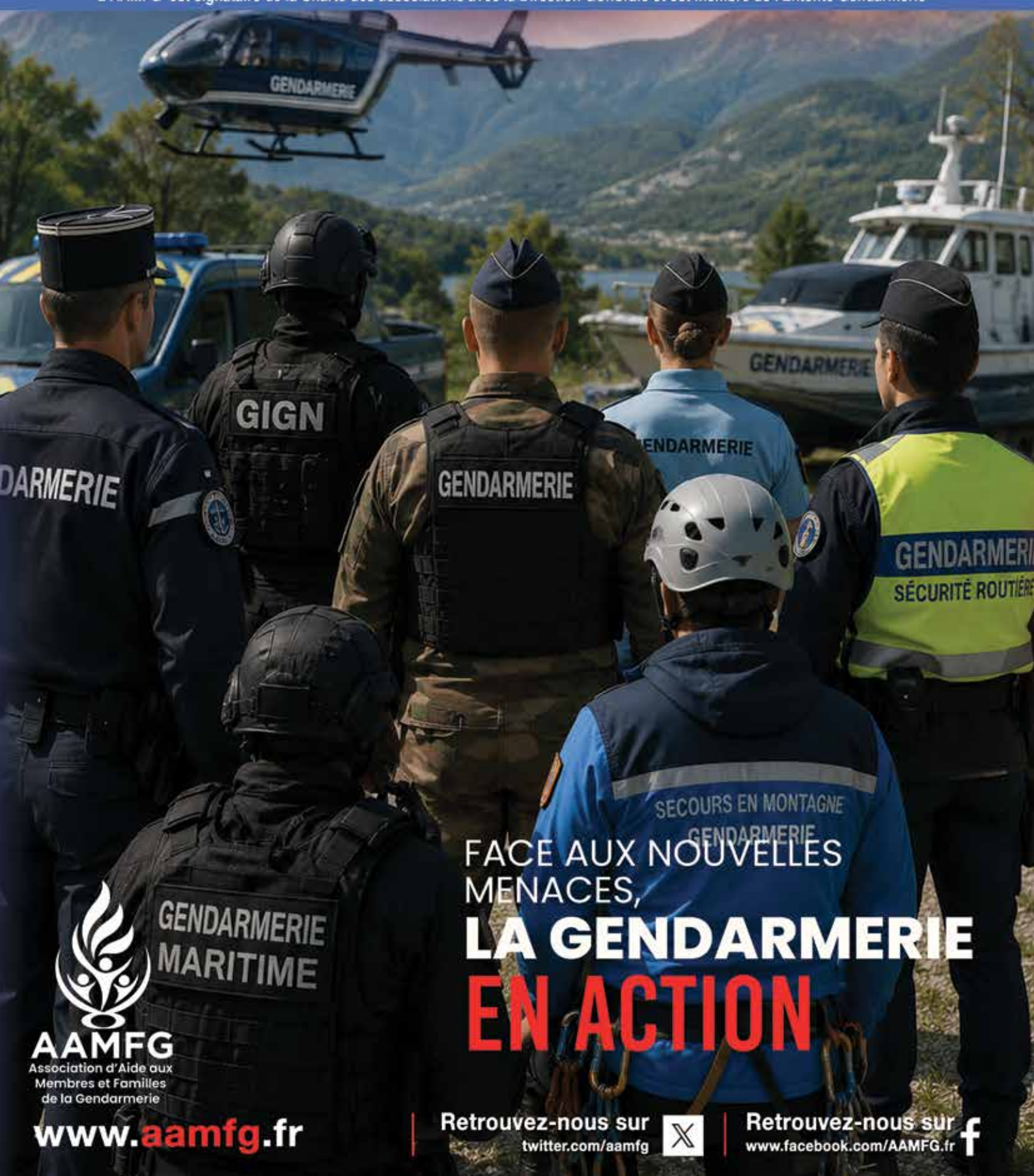


L'ÉCHO DU KÉPI

Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie

L'AAMFG est signataire de la Charte des associations avec la Direction Générale et est membre de l'Entente Gendarmerie



FACE AUX NOUVELLES
MENACES,
**LA GENDARMERIE
EN ACTION**



AAMFG
Association d'Aide aux
Membres et Familles
de la Gendarmerie

www.aamfg.fr

Retrouvez-nous sur
twitter.com/aamfg



Retrouvez-nous sur
www.facebook.com/AAMFG.fr





EDITO

Chères familles, chers adhérents,

Les menaces qui pèsent sur nos sociétés évoluent sans cesse. Plus mobiles, plus discrètes et souvent plus complexes qu'auparavant, elles dépassent désormais largement les frontières géographiques et les schémas traditionnels de la délinquance. Narcotrafic international, criminalité organisée, cyberattaques, ingérences ou atteintes aux infrastructures stratégiques : les défis sécuritaires du XXI^e siècle imposent une adaptation permanente des moyens de prévention, d'enquête et d'intervention.

Face à ces évolutions, la Gendarmerie nationale poursuit sa transformation. Renforcement des capacités judiciaires, développement des coopérations nationales et internationales, montée en puissance des unités spécialisées, investissement du champ numérique ou encore modernisation des méthodes d'investigation : l'institution adapte son action à des menaces toujours plus protéiformes.

Le dossier spécial de ce numéro propose un éclairage sur plusieurs de ces enjeux majeurs. De la lutte contre le narcotrafic à la criminalité organisée, en passant par la cybercriminalité, il met en lumière les réponses apportées par la Gendarmerie nationale pour protéger la population et préserver la sécurité du territoire.

Au-delà de l'action quotidienne menée sur le terrain, ce dossier rappelle également l'importance de l'anticipation et de la préparation opérationnelle. L'exercice de grande ampleur organisé à Val d'Isère dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 illustre cette nécessité de se préparer en permanence aux crises les plus complexes afin d'être en mesure d'y répondre efficacement.

À travers ces différents articles, L'Écho du Képi souhaite offrir à ses lecteurs un regard sur les mutations actuelles de la sécurité intérieure et sur l'engagement quotidien des gendarmes qui, partout en France et bien au-delà de ses frontières, œuvrent au service de la protection de tous.

SOMMAIRE

■ Numéro Spécial Face aux nouvelles menaces la Gendarmerie en action

• La lutte contre le narcotrafic :
la Gendarmerie sur tous
les fronts 4

• Lutte contre la criminalité
organisée 10

La cybercriminalité : une menace
en expansion, une réponse en
pleine structuration 17

Val d'Isère : Une répétition
générale face à une menace
devenue incontournable..... 26

■ Notre BULLETIN 32
D'ADHÉSION

ECHO DU KEPi ÉDITION SEMESTRIELLE

Revue Officielle de
**L'ASSOCIATION
D'AIDE AUX MEMBRES
ET FAMILLES DE LA
GENDARMERIE**

Siège Social :
13 Route des Planèzes
23400 BOURGANEUF

RÉGIE PUBLICITAIRE EXCLUSIVE :



350, avenue du Prado,
13008 Marseille
Tél. 04 65 27 80 00
service-coordination-imprimerie@orange.fr

IMPRESSION ET MISE EN PAGE :



84120 PERTUIS

Toute erreur ou omission étant
involontaire, ne peut engager la
responsabilité de SCI.

Crédit photo : freepik, google.

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE — EN ACTION —



FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION

Les menaces évoluent, les méthodes criminelles aussi. Narcotrafic international, réseaux mafieux, blanchiment d'argent, cyberattaques et escroqueries numériques : les organisations criminelles exploitent aujourd'hui les opportunités offertes par la mondialisation et les nouvelles technologies. Face à ces défis, la Gendarmerie nationale adapte ses moyens, renforce ses capacités d'enquête et développe de nouvelles coopérations pour protéger la population et préserver la sécurité du territoire.

Narcotrafic, criminalité organisée, cybercriminalité : les menaces auxquelles la Gendarmerie nationale est confrontée évoluent rapidement, gagnant en ampleur, en technicité et en dimension internationale.

Les réseaux criminels s'appuient désormais sur des structures transnationales, des outils numériques sophistiqués et des circuits financiers complexes pour développer leurs activités et dissimuler leurs profits.

Face à cette mutation, la Gendarmerie adapte en permanence son organisation, ses moyens et ses méthodes d'action. Création du Parquet national anti-criminalité organisée (PNACO), montée en puissance du Commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (COMCYBER-MI), renforcement de la coopération européenne au sein d'Europol, développement des enquêtes patrimoniales ou encore déploiement de nouvelles unités spécialisées : la réponse s'organise à tous les niveaux.

Cette mobilisation se traduit également sur le terrain.

En mai 2026, une opération nationale inédite contre le narcotrafic a conduit au déploiement simultané d'environ un millier de policiers et de gendarmes dans plusieurs départements, illustrant la volonté des pouvoirs publics de renforcer la pression sur les réseaux criminels. Dans le domaine numérique, plusieurs milliers de cyber-enquêteurs et de cyber-gendarmes sont aujourd'hui engagés dans la lutte contre les escroqueries en ligne, les attaques informatiques et les nouvelles formes de délinquance numérique. Parallèlement, les unités de police judiciaire poursuivent leur adaptation face à des organisations criminelles toujours plus mobiles, structurées et internationales.

À travers les trois dossiers qui suivent, L'Écho du Képi propose un éclairage sur ces grandes évolutions. De la lutte contre le narcotrafic à la criminalité organisée, en passant par la montée en puissance de la cybercriminalité, ils illustrent la capacité d'adaptation de la Gendarmerie nationale face aux défis sécuritaires du XXI^e siècle.



LA LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC : LA GENDARMERIE SUR TOUS LES FRONTS

Le narcotrafic change de dimension. Plus international, plus violent et plus lucratif que jamais, il alimente de nombreux phénomènes criminels : blanchiment, corruption, trafic d'armes ou encore cybercriminalité. Pour répondre à cette menace, la France s'est dotée en 2026 d'un nouvel outil judiciaire, le Parquet national anti-criminalité organisée (PNACO), tandis que la Gendarmerie nationale poursuit son adaptation sur tous les fronts. **Des Antilles à l'Europe, immersion au cœur d'un combat devenu une priorité nationale.**

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION

Un défi devenu prioritaire pour l'État

Rarement la lutte contre le narcotrafic aura occupé une place aussi centrale dans le débat public et dans les priorités des pouvoirs publics. Longtemps perçu comme un phénomène concentré dans certains grands centres urbains ou certains territoires spécifiques, le trafic de stupéfiants est aujourd'hui considéré comme une menace globale touchant l'ensemble du territoire national. Derrière les points de deal visibles du quotidien se cache une criminalité organisée particulièrement structurée, capable de générer des profits considérables, de corrompre des acteurs économiques ou institutionnels et de financer d'autres formes de délinquance.

Face à cette évolution, les autorités françaises ont engagé une transformation profonde de leur dispositif de lutte contre la criminalité organisée. Cette réforme s'est concrétisée par l'adoption de la loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic, promulguée le 14 juin 2025. Ce texte constitue l'une des évolutions les plus importantes de ces dernières années dans le domaine judiciaire et sécuritaire.

Sa mesure emblématique est la création du Parquet national anti-criminalité organisée (PNACO), troisième parquet national spécialisé après le Parquet national financier (PNF) et le Parquet national antiterroriste (PNAT). Entré officiellement en fonction le 5 janvier 2026, ce nouvel acteur judiciaire a vocation à devenir le pivot de la lutte contre les formes les plus complexes de criminalité organisée.

Le PNACO : une nouvelle arme judiciaire

La création du PNACO répond à un constat largement partagé par les magistrats et les enquêteurs : les organisations criminelles ont considérablement gagné en sophistication au cours des dernières années.

Les réseaux de narcotrafic ne se limitent plus à l'importation et à la revente de stupéfiants. Ils s'appuient désormais sur des mécanismes financiers complexes, des sociétés-écrans, des circuits internationaux de blanchiment et des technologies de communication toujours plus

LES DATES CLÉS DU PNACO

Une montée en puissance progressive



29 avril 2025

L'Assemblée nationale adopte définitivement la proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic. Parmi ses mesures phares figure la création d'un Parquet national anti-criminalité organisée (PNACO).

13 juin 2025

Promulgation de la loi créant officiellement le PNACO. Celui-ci est conçu sur le modèle du Parquet national financier (PNF) et du Parquet national antiterroriste (PNAT), afin de traiter les formes les plus graves de criminalité organisée.

30 décembre 2025

Publication des derniers textes réglementaires préparant l'entrée en fonction de la nouvelle juridiction spécialisée.

5 janvier 2026

Entrée en vigueur du PNACO. Le nouveau parquet commence officiellement ses activités. Il devient l'échelon judiciaire national chargé des dossiers les plus complexes liés au narcotrafic, au blanchiment, à la traite des êtres humains, aux filières d'immigration clandestine et à d'autres formes de criminalité organisée.

Janvier 2026

Début de la montée en puissance du dispositif. Des magistrats spécialisés et des représentants des forces de sécurité intérieure, dont la Gendarmerie nationale, sont associés à son fonctionnement afin de faciliter la coordination des enquêtes.

difficiles à surveiller. Leur dimension transnationale exige une coordination renforcée entre les services d'enquête et les autorités judiciaires.

Le nouveau parquet national a précisément été conçu pour répondre à cette réalité.



Il est chargé des dossiers les plus sensibles liés à la criminalité organisée et dispose d'une compétence nationale lui permettant de coordonner les enquêtes les plus complexes. Son rôle consiste notamment à définir la doctrine de traitement des affaires relevant de la criminalité organisée, à harmoniser les pratiques judiciaires et à assurer une meilleure coordination entre les différents parquets spécialisés.

Inspiré du modèle ayant fait ses preuves dans la lutte antiterroriste, le PNACO permet de centraliser l'expertise et de traiter plus efficacement les réseaux criminels dont l'activité dépasse largement les frontières d'un département ou d'une région.

Dès les travaux préparatoires ayant conduit à sa création, la Gendarmerie nationale a été étroitement associée aux réflexions.

Forte de son implantation territoriale et de son expérience dans la lutte contre les réseaux criminels, elle constitue aujourd'hui l'un des partenaires majeurs de cette nouvelle structure judiciaire.

Une mobilisation globale de la Gendarmerie nationale

L'action de la Gendarmerie contre le narcotrafic ne se limite pas aux seules opérations d'interpellation. Elle s'inscrit désormais dans une stratégie globale qui couvre l'ensemble du cycle criminel.

Cette approche repose sur plusieurs axes complémentaires : la prévention, le renseignement, le contrôle des flux, le démantèlement des réseaux, la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre la corruption.

L'objectif n'est plus uniquement d'intercepter les produits stupéfiants mais également de fragiliser durablement les organisations criminelles en s'attaquant à leurs ressources financières et logistiques.

Les unités territoriales demeurent au premier rang de cette action quotidienne.

Grâce à leur connaissance fine du terrain, elles sont souvent les premières à détecter les phénomènes émergents et à recueillir les renseignements permettant d'orienter les enquêtes.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



Parallèlement, les unités spécialisées telles que les sections de recherches, les groupes d'intervention régionaux, les cellules de renseignement criminel ou encore les spécialistes de la lutte contre la cybercriminalité apportent une expertise indispensable face à des organisations toujours plus structurées.

Cette complémentarité entre proximité territoriale et expertise spécialisée constitue aujourd'hui l'une des principales forces de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les trafics de stupéfiants.

Les territoires ultramarins au cœur des enjeux

La lutte contre le narcotrafic revêt une dimension particulière dans les territoires ultramarins.

Situés sur des routes maritimes et aériennes stratégiques, plusieurs de ces territoires se trouvent directement exposés aux flux internationaux de stupéfiants. Depuis plusieurs années, les autorités constatent une augmentation significative de l'activité des réseaux criminels dans la quasi-totalité des collectivités ultramarines.

Selon les observations des services spécialisés, dix des onze territoires ultramarins français connaissent une progression marquée des phénomènes liés au narcotrafic. Cette situation s'explique notamment par leur position géographique, qui en fait des zones de transit privilégiées pour les organisations criminelles internationales.

Face à cette menace, les moyens engagés par la Gendarmerie nationale ont été renforcés. Les Antilles concentrent une part importante de cet

effort, avec une attention particulière portée à la surveillance maritime, au contrôle des littoraux et à la sécurisation des points d'entrée.

L'année 2026 a déjà été marquée par plusieurs résultats significatifs. Le 24 janvier, les gendarmes de la commune du Marin, en Martinique, ont procédé à la saisie de 561,3 kilogrammes de cocaïne. Cette opération illustre l'importance stratégique des dispositifs déployés dans les outre-mer ainsi que la capacité des forces de sécurité à perturber les circuits d'approvisionnement internationaux.

Au-delà des saisies spectaculaires, ces actions permettent également de recueillir des renseignements précieux sur les itinéraires empruntés par les trafiquants, leurs modes opératoires et leurs relais locaux.

S'attaquer aux finances des organisations criminelles

L'une des évolutions majeures de la lutte contre le narcotrafic réside dans la place croissante accordée aux investigations financières.

Les trafiquants cherchent en permanence à réinjecter dans l'économie légale les profits issus de leurs activités illicites. Pour cela, ils utilisent des sociétés-écrans, des montages financiers complexes, des investissements immobiliers ou encore des actifs numériques tels que les cryptomonnaies.

La réponse des autorités consiste désormais à frapper les organisations criminelles là où elles sont le plus vulnérables : leur patrimoine.

Cette stratégie repose sur une coopération étroite entre magistrats, enquêteurs spécialisés, services fiscaux et organismes de lutte contre le blanchiment.

Les saisies patrimoniales constituent aujourd'hui un levier essentiel pour affaiblir durablement les réseaux criminels.

La philosophie est claire : il ne suffit plus d'arrêter les trafiquants.

Il faut également les priver des bénéfices tirés de leurs activités illicites afin de réduire leur capacité

de reconstitution.

Une coopération internationale renforcée

Le narcotrafic est par nature un phénomène transnational. Les organisations criminelles exploitent les différences de législation, les frontières et la mondialisation des échanges pour développer leurs activités.

Dans ce contexte, la coopération internationale constitue un élément incontournable de la stratégie française.

L'une des opérations les plus marquantes du début de l'année 2026 illustre parfaitement cette réalité.

Le 23 février, une action coordonnée a été menée conjointement par la France, l'Italie et la Suisse contre un réseau soupçonné de blanchiment d'argent au profit de la Camorra et de la Ndrangheta, deux organisations mafieuses parmi les plus puissantes d'Europe.

L'enquête, menée sur plusieurs années, a mobilisé de nombreux services spécialisés. Côté français, plus de soixante gendarmes issus notamment de la Section de recherches de Marseille, du GIGN, de l'UNCyber et d'autres unités spécialisées ont participé à l'opération.

Les résultats obtenus témoignent de l'ampleur du dispositif déployé. Plusieurs véhicules de luxe, des biens immobiliers estimés à plus de cinq millions d'euros ainsi que des avoirs en cryptomonnaies ont été saisis. Plusieurs individus ont également été interpellés dans le cadre de cette enquête internationale.

CAMORRA ET LA 'NDRANGHETA : QUI SONT CES MAFIAS ?

Deux organisations criminelles parmi les plus puissantes d'Europe



La Camorra : la mafia napolitaine

Originaire de la région de Campanie, autour de Naples, la Camorra est considérée comme la plus ancienne organisation mafieuse italienne encore active. Contrairement à d'autres mafias structurées autour d'une direction unique, elle fonctionne comme une constellation de clans relativement autonomes, capables de s'allier ou de s'affronter selon leurs intérêts.

Ses activités couvrent un large spectre criminel : narcotrafic, extorsion, blanchiment d'argent, corruption, trafic d'armes, contrefaçon ou encore infiltration de l'économie légale. Présente bien au-delà de l'Italie, elle dispose de relais dans plusieurs pays européens, dont la France.

La 'Ndrangheta : la mafia la plus influente du moment

Née en Calabre, à l'extrême sud de l'Italie, la 'Ndrangheta est aujourd'hui considérée par de nombreux spécialistes comme l'organisation mafieuse la plus puissante d'Europe et l'un des acteurs majeurs du trafic mondial de cocaïne.

Sa force repose sur une structure familiale particulièrement fermée, rendant les infiltrations policières plus difficiles. Les liens de parenté y jouent un rôle central, renforçant la cohésion et le secret autour des activités criminelles.

Selon INTERPOL, la 'Ndrangheta est aujourd'hui implantée dans plus de 80 pays. Son influence s'étend à l'ensemble de la chaîne du narcotrafic, depuis les contacts avec les cartels sud-américains jusqu'au blanchiment des profits issus de la drogue.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



AAMFG

Association d'Aide aux
Membres et Familles
de la Gendarmerie



Cette opération illustre l'évolution des méthodes employées par les services d'enquête : une approche globale combinant investigations financières, coopération judiciaire internationale, renseignement criminel et capacités d'intervention spécialisées.

Une menace durable nécessitant une adaptation permanente

Si les résultats obtenus sont significatifs, les autorités restent conscientes que la lutte contre le trafic de drogue constitue un défi de long terme. Les organisations criminelles démontrent une grande capacité d'adaptation. Elles exploitent rapidement les innovations technologiques, développent de nouveaux itinéraires d'approvisionnement et diversifient leurs méthodes de blanchiment. Face à cette réalité, l'État français a engagé une transformation profonde de son dispositif de lutte contre la criminalité organisée. La création du PNACO marque une étape importante de cette évolution. Elle traduit la volonté de disposer d'un outil judiciaire à la hauteur d'une menace devenue nationale.

Pour la Gendarmerie nationale, cette réforme s'inscrit dans la continuité d'un engagement quotidien déjà ancien. Qu'il s'agisse de sécuriser les territoires ultramarins, de démanteler des réseaux internationaux ou de lutter contre les circuits de blanchiment, les gendarmes demeurent mobilisés sur l'ensemble du spectre de la menace. L'année 2026 apparaît ainsi comme un tournant majeur.

Avec le PNACO, le renforcement des coopérations internationales et la montée en puissance des investigations patrimoniales, la France se dote progressivement d'un dispositif plus cohérent et plus offensif face à un phénomène criminel qui continue de représenter l'un des principaux défis sécuritaires contemporains.



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE : UNE MENACE PROTÉIFORME, UNE RÉPONSE GLOBALE

Face à des réseaux toujours plus mobiles, internationaux et technologiques, la Gendarmerie nationale adapte ses structures, ses méthodes et ses moyens d'action. De l'Unité nationale de police judiciaire aux opérations du GIGN, des aéroports aux territoires ultramarins, en passant par la protection des secteurs stratégiques, immersion au cœur d'un dispositif en pleine transformation.

Une criminalité en pleine mutation

Longtemps associée dans l'imaginaire collectif aux grandes métropoles, aux trafics de stupéfiants ou aux organisations mafieuses traditionnelles, la criminalité organisée a profondément évolué au cours des dernières années. Elle est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les zones rurales et périurbaines, et touche des domaines aussi variés que le narcotrafic, les trafics d'armes, la traite des

êtres humains, les atteintes à l'environnement, la fraude économique, le blanchiment ou encore la cybercriminalité. Les organisations criminelles modernes se distinguent par leur capacité d'adaptation. Elles exploitent les technologies numériques, utilisent les réseaux sociaux pour recruter ou communiquer, investissent dans l'économie légale pour blanchir leurs revenus et s'appuient sur des réseaux internationaux particulièrement mobiles.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION

Echo du Képi



Cette transformation a conduit les autorités françaises à revoir profondément leur approche de la lutte contre la criminalité organisée.

Les enquêtes ne se limitent plus à l'identification d'auteurs isolés. Elles visent désormais à comprendre le fonctionnement global des réseaux, leurs modes de financement, leurs ramifications internationales et leurs capacités d'adaptation.

Face à une menace devenue plus complexe, plus discrète et plus transnationale, la Gendarmerie nationale a engagé une véritable montée en puissance de ses capacités d'enquête, d'analyse criminelle et de renseignement.

Une menace qui dépasse largement le narcotrafic. Le trafic de stupéfiants demeure l'un des principaux moteurs de la criminalité organisée. Les profits générés financent de nombreuses autres activités illicites et alimentent des

phénomènes de corruption, de blanchiment et de violence.

Mais la criminalité organisée ne se limite plus à la drogue.

Les groupes criminels développent aujourd'hui des activités multiples afin de diversifier leurs revenus et de réduire leur vulnérabilité face aux actions des forces de l'ordre. Les mêmes réseaux peuvent ainsi être impliqués dans plusieurs secteurs : fraude fiscale, trafic d'armes, contrebande de tabac, escroqueries en ligne, travail dissimulé, exploitation de personnes vulnérables ou encore cybercriminalité.

Cette diversification rend les enquêtes plus complexes. Elle impose également une approche globale capable de relier entre eux des faits qui peuvent sembler, à première vue, totalement indépendants.

LA MENACE CRIMINELLE EN 2025

CHIFFRES CLÉS

STUPÉFIANTS
faits liés aux stupéfiants

+18 %

en zone gendarmerie

+26,5 %

MÉTROPOLE



-12 %

OUTRE-MER



USAGES

stables en métropole (+0,8 %)
forte progression outre-mer (+46,5 %)



+11,5 %

RÈGLEMENTS DE COMPTES

29 faits recensés au 31 juillet 2025



+45 %

MEURTRES
EN BANDE ORGANISÉE

ARMES EN CIRCULATION
EN FRANCE

13 MILLIONS

dont

5,4 M
légal

+ de 7 M
hors circuit légal



9 300

armes à feu dérobées
chaque année en France



CONTENU DU TRAFIC D'ARMES À FEU

+6,25 %

vois commis au
préjudice de particuliers
et d'armuriers

-13,1 %

saisies d'armes à feu



80 %

du contentieux financier lié aux
escroqueries et abus de confiance
impliquant des groupes criminels
organisés



L'enjeu n'est donc plus seulement d'interpeller des auteurs, mais de comprendre les structures qui organisent ces activités, d'identifier leurs flux financiers et de démanteler les réseaux dans leur ensemble.

Une violence en hausse et des réseaux plus structurés

Les services spécialisés constatent depuis plusieurs années une intensification de la violence liée à certaines formes de criminalité organisée.

Les règlements de comptes, les tentatives d'homicides, les actes d'intimidation et les violences contre les représentants de l'État témoignent d'une évolution préoccupante. Certains groupes n'hésitent plus à recourir à des méthodes particulièrement agressives afin de protéger leurs intérêts ou de conquérir de nouveaux territoires criminels.

Cette violence n'est plus cantonnée à quelques quartiers identifiés.

Les réseaux se déplacent, se fragmentent et se reconstituent rapidement. Les organisations criminelles fonctionnent désormais selon des logiques entrepreneuriales, capables d'externaliser certaines activités, de recruter rapidement de nouveaux membres et de s'adapter aux actions des services d'enquête.

Parallèlement, les outils numériques jouent un rôle croissant. Messageries chiffrées, cryptomonnaies, plateformes clandestines et réseaux sociaux permettent de coordonner des activités à l'échelle internationale tout en compliquant le travail des enquêteurs.

Une nouvelle architecture nationale, mais une mobilisation qui reste collective

L'année 2026 marque une étape importante dans l'organisation française de la lutte contre la criminalité organisée. Le ministère de l'Intérieur a décidé de confier à la Police judiciaire le pilotage du nouvel Office national de lutte contre la criminalité organisée.

Cette décision a suscité de nombreux commentaires, certains observateurs estimant que la Gendarmerie, historiquement très impliquée dans ce domaine, aurait pu prétendre à un rôle plus central dans cette nouvelle architecture.

Pour autant, cette évolution institutionnelle ne remet nullement en cause l'engagement quotidien de la Gendarmerie dans la lutte contre les réseaux criminels. Les magistrats, les enquêteurs et les responsables opérationnels rappellent régulièrement que cette lutte repose avant tout sur la complémentarité des acteurs.

La force de la Gendarmerie réside notamment dans son maillage territorial exceptionnel. Présente sur 95 % du territoire national et au contact quotidien de la population, elle dispose d'une capacité unique de détection des phénomènes émergents. Une information recueillie dans une brigade rurale peut parfois constituer le point de départ d'une enquête visant une organisation criminelle internationale.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



Cette proximité avec le terrain constitue l'un des principaux atouts de l'institution face à des réseaux qui cherchent constamment à contourner les dispositifs de contrôle.

L'UNPJ : un nouvel échelon pour coordonner les enquêtes complexes

Pour répondre à l'évolution des menaces, la Gendarmerie nationale a engagé une profonde réorganisation de sa chaîne d'enquête avec la création de l'Unité nationale de police judiciaire (UNPJ).

Le terme « police judiciaire » ne désigne pas ici la Police nationale, mais une mission définie par le Code de procédure pénale, exercée aussi bien par des policiers que par des gendarmes sous l'autorité de l'autorité judiciaire.

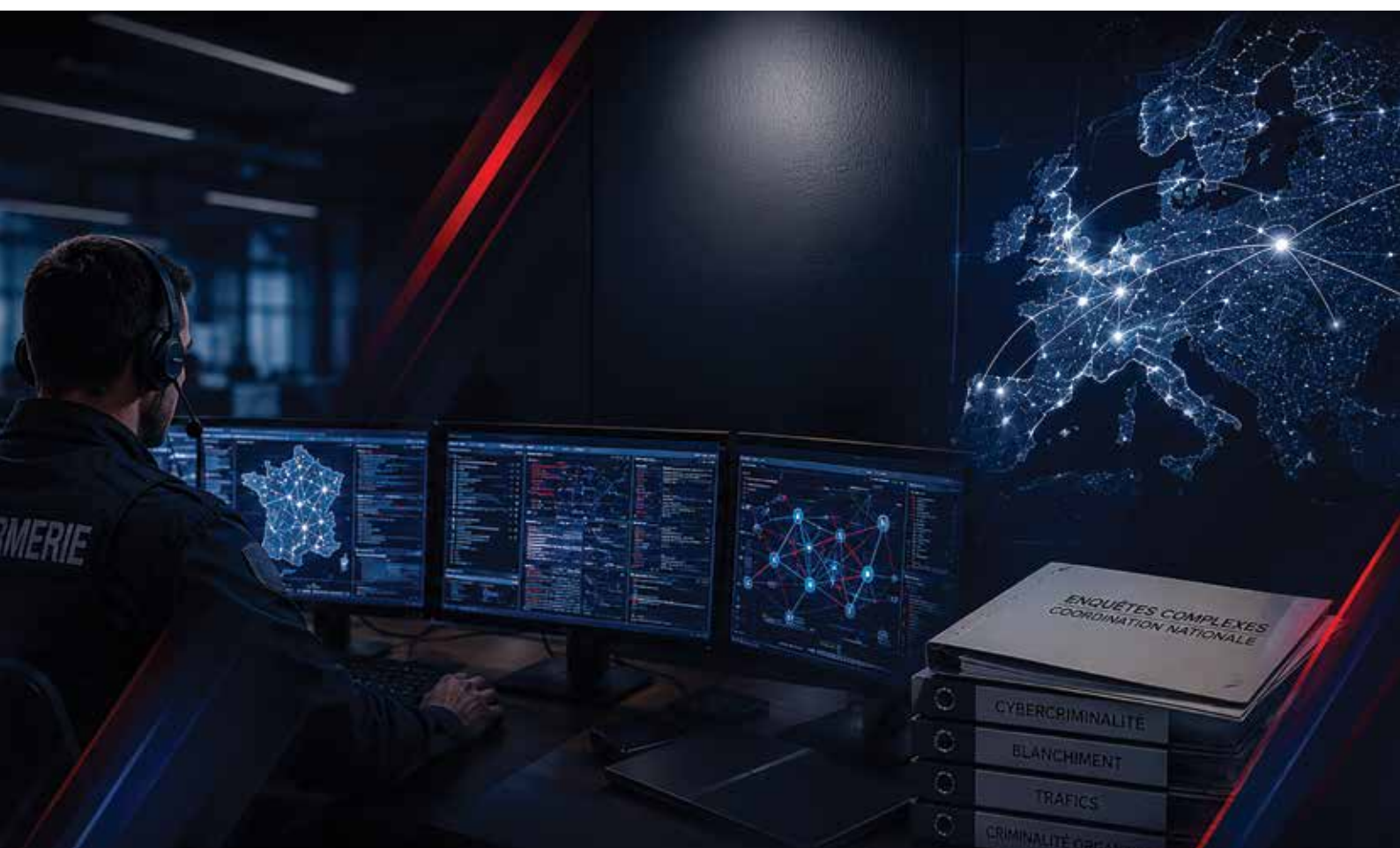
Les gendarmes disposent ainsi de compétences de police judiciaire au même titre que leurs homologues de la Police nationale.

L'UNPJ constitue l'une des évolutions les plus importantes de ces dernières années. Son ambition est simple : permettre à la Gendarmerie de mieux appréhender les phénomènes criminels dans leur globalité.

Les organisations criminelles ne connaissent ni les frontières administratives ni les limites géographiques traditionnelles. Une même filière peut organiser l'importation de stupéfiants dans un territoire ultramarin, gérer la logistique en métropole, blanchir ses profits à l'étranger et utiliser des infrastructures numériques situées dans plusieurs pays.

Face à cette réalité, les enquêtes doivent être capables de dépasser les logiques locales. L'UNPJ favorise ainsi la circulation du renseignement, la coordination des investigations et le partage des expertises entre les différentes unités spécialisées.

Cette approche permet de relier entre elles des procédures parfois éloignées géographiquement mais relevant en réalité d'une même organisation criminelle.





Plus largement, l'UNPJ illustre l'évolution des capacités d'enquête de la Gendarmerie : une logique davantage tournée vers l'analyse des réseaux, la compréhension des flux et l'exploitation du renseignement criminel.

Le GIGN, bras armé de la lutte contre la criminalité organisée

Lorsque les investigations aboutissent à des interpellations sensibles, la Gendarmerie peut s'appuyer sur un outil opérationnel unique : le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale.

Souvent associé à la lutte antiterroriste, le GIGN joue également un rôle majeur dans la lutte contre la criminalité organisée. Les réseaux criminels les plus structurés disposent parfois d'armes de guerre, de capacités financières importantes et d'une forte propension à la violence.

Certaines opérations nécessitent donc des moyens particuliers : interpellations simultanées

dans plusieurs départements, arrestations de cibles particulièrement dangereuses, sécurisation de perquisitions ou appui tactique aux enquêteurs. Le GIGN intervient régulièrement dans des dossiers liés au narcotrafic, au grand banditisme, aux trafics d'armes ou aux réseaux internationaux. Son action permet de transformer les mois d'enquête menés par les sections de recherches et les unités spécialisées en résultats opérationnels concrets.

Au-delà de ses capacités d'intervention, le GIGN apporte également son expertise dans l'observation, le renseignement et l'appui aux investigations complexes.

La Gendarmerie des transports aériens sur la piste des trafiquants

La criminalité organisée exploite pleinement la mondialisation des échanges. Les aéroports constituent à cet égard des infrastructures particulièrement stratégiques.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



Chaque année, plusieurs dizaines de millions de passagers transitent par les plateformes françaises. Cette intensité des flux représente une opportunité pour les trafiquants qui cherchent à acheminer stupéfiants, espèces, marchandises illicites ou personnes sous de fausses identités. La Gendarmerie des transports aériens (GTA) occupe une position privilégiée dans cette lutte. Présente sur les principales plateformes aéroportuaires, elle travaille quotidiennement avec les douanes, les compagnies aériennes et les services d'enquête.

Ses missions dépassent largement le simple contrôle des voyageurs. Les militaires de la GTA participent à l'identification des filières, analysent les comportements suspects, exploitent le renseignement et contribuent à alimenter les enquêtes de fond.

Chaque saisie permet de recueillir des informations précieuses sur les itinéraires empruntés, les techniques utilisées et les organisations impliquées.

Les aéroports constituent ainsi de véritables observatoires de la criminalité internationale.

Les Outre-mer : un front majeur souvent méconnu

Lorsque l'on évoque la criminalité organisée, l'attention se porte souvent sur les grandes villes métropolitaines. Pourtant, certains des enjeux les plus importants se situent à plusieurs milliers de kilomètres de l'Hexagone.

Les territoires ultramarins occupent une place stratégique dans plusieurs routes internationales de trafic. Cette situation les expose à des phénomènes criminels particulièrement complexes.

Aux Antilles, les flux de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud alimentent des réseaux structurés qui utilisent la proximité géographique avec les zones de production pour organiser leurs activités.

En Guyane, l'orpaillage illégal demeure une problématique majeure, associée à des phénomènes de violence, d'exploitation humaine et de dégradation environnementale.

D'autres territoires sont confrontés à des enjeux liés à l'immigration clandestine, aux trafics maritimes ou à certaines formes de criminalité économique.

Ces réalités demeurent souvent méconnues du grand public. Derrière l'image touristique de nombreux territoires ultramarins se cachent parfois des défis sécuritaires considérables.

La Gendarmerie y déploie des moyens spécifiques : surveillance maritime, renseignement criminel, coopération régionale, capacités aériennes et unités spécialisées.

Ces territoires constituent aujourd'hui l'un des principaux fronts de la lutte contre la criminalité organisée française.



La GARM : protéger les intérêts stratégiques de la Nation

La criminalité organisée moderne ne se limite plus aux trafics traditionnels. Les enjeux économiques, industriels et technologiques occupent désormais une place croissante dans les stratégies des organisations criminelles et des acteurs malveillants.

Face à cette évolution, la Gendarmerie de l'armement (GARM) poursuit sa transformation.

Historiquement chargée de la protection des sites relevant de l'industrie de défense, elle accompagne aujourd'hui plusieurs milliers d'entreprises appartenant à la Base industrielle et technologique de défense.

Ses missions couvrent désormais la protection des infrastructures sensibles, le renseignement de sécurité économique, l'analyse des risques, la prévention des ingérences et la protection des technologies stratégiques.

Cette évolution répond à une menace devenue hybride. Les attaques peuvent prendre la forme de cyberintrusions, de tentatives de captation technologique, d'opérations d'influence ou d'ingérences économiques ciblant des secteurs stratégiques.

À travers cette montée en puissance, la GARM démontre que la lutte contre la criminalité organisée dépasse désormais largement le cadre des trafics traditionnels et participe directement à la protection des intérêts fondamentaux de la Nation.

Une bataille appelée à durer

Les spécialistes sont unanimes : la criminalité organisée continuera d'évoluer.

Les réseaux criminels démontrent une remarquable capacité d'adaptation. Ils exploitent les nouvelles technologies, investissent de nouveaux secteurs d'activité et modifient rapidement leurs modes opératoires.

Face à cette menace protéiforme, la Gendarmerie nationale poursuit sa transformation. Création de l'UNPJ, engagement du GIGN, action de la GTA, mobilisation dans les territoires ultramarins, montée en puissance de la GARM : autant d'évolutions qui témoignent d'une même ambition.

Au-delà de la lutte contre les trafics, il s'agit désormais d'appréhender la criminalité organisée dans toute sa complexité, en combinant renseignement, enquête, coopération internationale et capacité d'action opérationnelle. Une bataille de long terme, menée chaque jour sur l'ensemble du territoire national et bien au-delà de ses frontières.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



LA CYBERCRIMINALITÉ : UNE MENACE EN EXPANSION, UNE RÉPONSE EN PLEINE STRUCTURATION

Une pression cyber devenue structurelle

La cybercriminalité n'est plus un risque périphérique. Elle est désormais l'une des menaces majeures pesant sur les particuliers, les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'État. En quelques années, les attaques informatiques ont changé de nature : elles ne relèvent plus seulement de l'escroquerie isolée ou du piratage opportuniste. Elles s'inscrivent dans un écosystème criminel structuré, professionnalisé et mondialisé.

Le Rapport annuel sur la cybercriminalité 2026, rédigé par le Centre d'analyse et de regroupement

des cybermenaces du COMCYBER-MI, confirme cette évolution. En 2025, le volume d'attaques informatiques a continué de progresser, avec une pression durable sur le territoire national. Le rapport fait état de 453 200 atteintes numériques enregistrées en 2025, soit une hausse de 87 % sur les cinq dernières années.

Cette montée en puissance s'observe également dans les signalements et les plaintes. La plateforme THESEE a recensé plus de 116 000 plaintes ou signalements relatifs aux escroqueries sur Internet, tandis que PHAROS a enregistré plus de 231 000 signalements de contenus illicites.

De son côté, Perceval a reçu plus de 206 000 signalements d'usages frauduleux de cartes bancaires.

Derrière ces chiffres, une réalité s'impose : le cyberspace est devenu un terrain d'action criminel à part entière. Vols de données, rançongiciels, hameçonnage, attaques par déni de service, intrusion dans des systèmes industriels, escroqueries aux faux ordres de virement ou compromission de comptes : les modes opératoires se multiplient et se combinent. Des attaques récentes qui exposent les fragilités numériques

L'année 2025 et le début de l'année 2026 ont été marqués par plusieurs attaques significatives. Elles illustrent la diversité des cibles et la capacité des cybercriminels à exploiter les failles techniques, humaines et organisationnelles.

Le cas de France Titres a particulièrement retenu l'attention. Après un incident de sécurité touchant l'agence chargée notamment des titres d'identité, les autorités ont indiqué que des investigations techniques avaient été lancées, qu'une notification avait été faite à la CNIL et qu'un signalement avait été transmis au parquet de Paris. L'enquête judiciaire a été confiée à l'Office anti-cybercriminalité.

Cet épisode a conduit le Gouvernement à annoncer un plan d'action pour renforcer la protection numérique de l'État. Le Premier ministre a alors évoqué une situation préoccupante, avec une moyenne de trois vols de données par jour depuis le début de l'année 2026. Ce chiffre résume à lui seul l'ampleur du défi : les données administratives, personnelles ou professionnelles sont devenues des biens convoités, revendables, réutilisables et exploitables dans la durée.

Les entreprises françaises sont elles aussi fortement exposées. Le rapport 2026 revient notamment sur les attaques associées au collectif ShinyHunters et à l'alliance SCATTERED SP1D3R HUNTERS. En juin 2025, le piratage d'une application Salesforce a permis l'accès à des informations sensibles relatives à des clients. Plusieurs entreprises françaises, dont Air France, Cartier, LVMH et Chanel, ont ensuite été visées par des campagnes d'extorsion. Les cybercriminels menaçaient de publier les données en l'absence de paiement.

Ces opérations démontrent la sophistication croissante des groupes criminels. Les données volées ne servent pas seulement à une attaque immédiate.



453 200

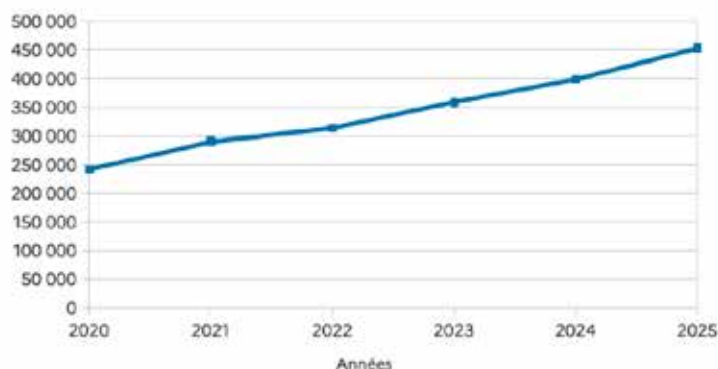
atteintes numériques
enregistrées en 2025



+87%

d'atteintes numériques sur
les cinq dernières années

Nombre d'infractions constatées annuellement depuis 2020



DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



Elles circulent ensuite sur des marchés clandestins, sont revendues, recyclées, agrégées à d'autres bases et parfois réutilisées par des acteurs opportunistes. Une fuite de données n'est donc jamais un incident ponctuel : elle peut produire des effets pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Rançongiciels, DDoS et vols de données : trois menaces dominantes

Le rapport annuel 2026 distingue plusieurs tendances majeures. Les attaques par déni de service distribué, ou DDoS, occupent une place prépondérante. Elles consistent à saturer un site ou un service numérique afin de le rendre inaccessible. En 2025, elles sont très largement utilisées par les groupes hacktivistes, souvent dans une logique idéologique ou géopolitique.

Les vols et reventes de données constituent une autre menace centrale. Ils alimentent une véritable économie souterraine. Les cybercriminels peuvent

vendre des fichiers contenant des données personnelles, des identifiants, des mots de passe, des informations bancaires ou des documents internes. Ces données peuvent ensuite servir à des escroqueries, des usurpations d'identité ou de nouvelles attaques ciblées.

Les rançongiciels restent enfin l'une des menaces les plus graves. En 2025, les revendications d'attaques par rançongiciel visant la France ont augmenté de 36 % par rapport à l'année précédente. Les groupes criminels évoluent cependant dans leurs méthodes. Ils ne cherchent plus toujours à chiffrer les systèmes informatiques de leurs victimes. De plus en plus souvent, ils privilégient l'exfiltration des données, puis exercent une pression par la menace de publication.

Cette évolution est redoutablement efficace. Elle permet d'attaquer plus vite, de réduire les contraintes techniques et de maintenir un fort pouvoir de nuisance.

Pour une entreprise, une collectivité ou un établissement de santé, la menace de voir ses données internes rendues publiques peut être aussi destructrice que le blocage complet de son système informatique.

Les infrastructures critiques sous surveillance

La cybercriminalité ne vise plus seulement les ordinateurs de bureau ou les bases de données clients. Elle touche désormais des infrastructures essentielles au fonctionnement du pays.

Le rapport 2026 insiste sur les risques pesant sur les secteurs de la santé, des transports, de l'énergie, des télécommunications et des collectivités territoriales. Ces secteurs concentrent des enjeux majeurs : continuité des soins, distribution d'énergie, circulation des personnes, communications, démarches administratives ou sécurité des populations.

Le secteur de la santé demeure particulièrement exposé. Les hôpitaux, cliniques, laboratoires, pharmacies et praticiens manipulent des données sensibles et doivent assurer une continuité de service permanente. Cette vulnérabilité en fait des cibles attractives. Le rapport mentionne notamment une intrusion revendiquée dans un système de régulation d'oxygène d'un établissement de santé. Aucun paramétrage critique n'aurait été modifié, mais l'incident illustre un risque majeur : le passage possible d'une attaque numérique à une conséquence physique. Les systèmes industriels de type SCADA font également l'objet d'une vigilance accrue. Ces dispositifs permettent de superviser à distance des installations de production d'énergie, de traitement de l'eau ou de régulation technique. Une intrusion dans ces systèmes peut, en théorie, provoquer des effets concrets : arrêt d'une pompe, modification d'un paramètre, perturbation d'un système de contrôle ou altération d'un équipement.



DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



À ce stade, les incidents observés en France restent souvent limités dans leurs effets. Mais leur portée symbolique est forte. Ils montrent que certains groupes cherchent à tester les limites des systèmes de protection, parfois dans une logique de démonstration politique ou de déstabilisation.

Hactivisme et conflits internationaux : le cyber comme prolongement des tensions mondiales

L'année 2025 confirme aussi la place croissante de l'hactivisme. De nombreux groupes revendiquent des attaques au nom de causes politiques, religieuses ou géopolitiques. Selon le rapport, près des deux tiers des attaques recensées en 2025 sont attribuées à des acteurs se réclamant de telles motivations.

Les conflits internationaux jouent un rôle direct dans cette dynamique. Le conflit en Ukraine demeure un moteur important de l'activité hactiviste pro-russe. Les attaques sont souvent déclenchées en réaction à des sanctions, des

annonces d'aide militaire, des décisions judiciaires ou des prises de position diplomatiques.

Le conflit au Moyen-Orient alimente lui aussi des campagnes numériques, notamment de la part de groupes pro-palestiniens ou de collectifs opportunistes. Ces acteurs peuvent nouer des alliances ponctuelles avec d'autres groupes, y compris lorsque leurs motivations initiales diffèrent.

Ce phénomène complique la lecture de la menace. Une attaque peut être à la fois idéologique, opportuniste, financière et instrumentalisée par d'autres acteurs. Le cyberspace devient ainsi un lieu de confrontation hybride, où la propagande, la criminalité et la déstabilisation peuvent se renforcer mutuellement.

Une criminalité organisée en modèle économique
La cybercriminalité fonctionne désormais comme une économie parallèle. Le rapport 2026 insiste sur le développement du Cybercrime-as-a-Service, c'est-à-dire la mise à disposition d'outils

criminels sous forme de services.

Concrètement, un acteur peu compétent techniquement peut acheter ou louer des outils d'attaque : kits d'hameçonnage, logiciels malveillants, accès à des systèmes compromis, bases d'identifiants volés, services de DDoS ou rançongiciels prêts à l'emploi. Les cybercriminels les plus spécialisés se concentrent sur une partie de la chaîne : développement de malwares, vente d'accès initiaux, négociation avec les victimes, blanchiment des fonds ou revente de données.

Cette industrialisation abaisse la barrière d'entrée. Il n'est plus nécessaire d'être un expert pour mener une attaque. Il suffit parfois d'acheter les bons outils ou de s'associer aux bons intermédiaires. Voilà, en gros, le rêve entrepreneurial appliqué au crime organisé. Formidable époque.

L'intelligence artificielle accentue encore cette tendance. Elle permet de produire des messages d'hameçonnage plus crédibles, de générer du code malveillant, de traduire des campagnes dans plusieurs langues ou d'automatiser certaines

étapes d'une attaque. Le rapport évoque l'émergence d'offres d'AI-as-a-Service sur les forums clandestins, avec des outils utilisés pour concevoir des contenus frauduleux, produire des deepfakes ou adapter des logiciels malveillants. La réponse de la Gendarmerie : former, structurer, coordonner

Face à cette menace, la Gendarmerie nationale a engagé une transformation profonde de son dispositif cyber.

La montée en compétence constitue l'un des axes prioritaires. Près de 10 000 cybergendarmes ont été formés à l'Introduction aux cybermenaces. L'objectif est clair : permettre aux militaires de terrain de mieux comprendre les plaintes, d'identifier les bons signaux, d'orienter les victimes et de remonter les informations utiles.

Cette formation du terrain est essentielle. Une victime de cyberattaque se présente souvent d'abord dans une brigade. Si l'accueil n'est pas adapté, la plainte peut être mal qualifiée, mal orientée ou sous-exploitée.



DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



Or, en matière cyber, les premières heures sont souvent déterminantes : conservation des preuves, identification du vecteur d'attaque, gel des accès compromis, signalement aux bons interlocuteurs.

La Gendarmerie renforce également ses capacités spécialisées. L'objectif affiché est de porter le nombre de cyberenquêteurs de 350 à 1 000.

Cette progression doit permettre de mieux traiter les dossiers complexes, d'accompagner les unités territoriales et de répondre à l'augmentation du volume d'affaires.

La structuration territoriale évolue elle aussi. La Gendarmerie est passée de douze antennes UNCyber à vingt en 2025, avec l'ouverture de huit nouvelles antennes, notamment outre-mer. L'objectif est d'atteindre vingt-six implantations dès 2026. Cette logique de maillage territorial répond à une nécessité : la cybercriminalité n'est pas concentrée à Paris ou dans les grandes métropoles. Elle touche aussi les communes rurales, les PME, les associations, les établissements publics locaux et les particuliers.

Le COMCYBER-MI : vers une stratégie nationale unifiée

La création et la montée en puissance du COMCYBER-MI marquent une évolution stratégique majeure. Le Commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace vise à coordonner l'action des unités spécialisées de la police et de la gendarmerie.

Cette organisation traduit une rupture avec une période où chaque force développait sa propre stratégie cyber. L'enjeu est désormais de bâtir une réponse ministérielle unifiée, plus lisible, plus cohérente et plus efficace.

Le COMCYBER-MI assure notamment une mission d'analyse de la menace, de coordination opérationnelle et d'anticipation. Son Centre d'analyse des cybermenaces observe les modes opératoires, suit les revendications, étudie les groupes criminels et produit une lecture consolidée des tendances.

Cette capacité d'analyse est indispensable. Dans le cyberspace, l'attaque peut venir d'un individu isolé, d'un groupe criminel organisé, d'un collectif hacktiviste ou d'un acteur lié à des intérêts étatiques. Les frontières sont floues. Les alliances sont mouvantes.

Les revendications peuvent être mensongères. Il faut donc croiser les signaux, vérifier les données et distinguer l'effet d'annonce de la menace réelle.

Coopération internationale et action judiciaire

La cybercriminalité ignore les frontières. Les serveurs peuvent être hébergés dans un pays, les auteurs agir depuis un autre, les victimes se trouver en France et les fonds transiter par des cryptoactifs. Aucune réponse purement nationale ne peut suffire.

Le rapport 2026 souligne donc l'importance de la coopération internationale, notamment dans le cadre européen. Les enquêtes nécessitent des

échanges rapides entre services, plateformes, magistrats et partenaires étrangers. Elles supposent aussi une capacité à suivre les flux financiers, à identifier les infrastructures techniques utilisées par les criminels et à saisir les avoirs numériques lorsque cela est possible.

Cette coopération est également essentielle pour lutter contre les marchés noirs, les forums clandestins et les groupes organisés de rançongiciel. Chaque opération de démantèlement fragilise temporairement l'écosystème criminel, même si celui-ci tend à se recomposer rapidement.

Une réponse de l'État encore en construction

L'État a lui aussi engagé une réponse plus globale. Après l'incident France Titres, le Gouvernement a annoncé un plan d'action visant à renforcer la protection numérique de ses infrastructures.



DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



AAMFG
Association d'Aide aux
Membres et Familles
de la Gendarmerie



Trois axes ont été mis en avant : une nouvelle gouvernance numérique de l'État, des moyens renforcés et une doctrine de protection plus offensive. Le plan prévoit notamment 200 millions d'euros pour financer des investissements dans les applications, les outils de détection et la cryptographie post-quantique.

Il prévoit également d'affecter les amendes prononcées par la CNIL à un fonds de modernisation des infrastructures numériques de l'État, ainsi que de consacrer 5 % des budgets numériques de chaque ministère au cyber à partir de 2027.

Ces annonces traduisent une prise de conscience : la cybersécurité n'est plus un sujet technique réservé aux informaticiens. Elle relève désormais de la souveraineté, de la sécurité publique et de la continuité de l'État.

Conclusion : une bataille durable

La cybercriminalité est devenue une menace durable, mouvante et hybride. Elle touche aussi bien les particuliers que les grandes entreprises, les collectivités, les hôpitaux, les services publics ou les infrastructures critiques.

Elle combine criminalité économique, espionnage, idéologie, extorsion et déstabilisation.

Face à cette menace, la Gendarmerie nationale change d'échelle. Formation massive des personnels, multiplication des antennes UNCyber, augmentation du nombre de cyberenquêteurs, développement de compétences en cryptoactifs, coopération internationale et coordination par le COMCYBER-MI : la réponse se structure.

Le défi reste considérable. Les cybercriminels innovent vite, recyclent leurs méthodes et exploitent chaque faille. Mais l'enjeu est désormais clairement identifié : protéger les citoyens jusque dans l'espace numérique, préserver la continuité des services essentiels et empêcher que le cyberspace ne devienne une zone de non-droit.

La bataille ne se gagnera pas par une seule réforme ni par un seul outil. Elle repose sur une logique de fond : former, anticiper, enquêter, coopérer et adapter en permanence les moyens de l'État à une menace qui, elle, ne prend jamais vraiment de pause.



VAL D'ISÈRE : UNE RÉPÉTITION GÉNÉRALE FACE À UNE MENACE DEVENUE INCONTOURNABLE

Comment préparer les forces de sécurité à faire face aux menaces les plus complexes ? À Val d'Isère, un exercice grandeur nature simulant une attaque de masse en haute montagne a permis à la Gendarmerie nationale et à ses partenaires de tester leurs capacités d'intervention et de coordination dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver de 2030.

Les menaces contemporaines ne se limitent pas aux réseaux criminels ou aux attaques menées dans le cyberspace. Elles peuvent également prendre la forme d'événements soudains, violents et particulièrement complexes à gérer, nécessitant une mobilisation immédiate de nombreux acteurs de la sécurité et du secours. Pour y faire face, la Gendarmerie nationale développe en permanence ses capacités opérationnelles à travers des entraînements réguliers et des exercices de grande ampleur. Le scénario organisé à Val d'Isère

au printemps 2026 en constitue une illustration concrète. En simulant une attaque de masse dans un environnement de haute montagne, les forces engagées ont pu éprouver leurs procédures et renforcer leur préparation face aux crises majeures qui pourraient survenir lors des grands événements internationaux de demain.

Le 6 mai 2026, la station de Val d'Isère a accueilli l'un des exercices de sécurité les plus ambitieux organisés ces dernières années en

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



milieu montagnard. Pendant plusieurs heures, gendarmes, secouristes, personnels médicaux, autorités préfectorales et magistrats ont été mobilisés dans le cadre d'un scénario simulant une attaque terroriste de grande ampleur dans un site touristique de haute montagne.

L'objectif de cette manœuvre dépassait largement le simple entraînement opérationnel. À quatre ans des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030, la France prépare déjà les dispositifs qui devront garantir la sécurité de centaines de milliers de spectateurs, d'athlètes, de bénévoles et de personnels présents sur les différents sites de compétition. Dans ce contexte, les stations alpines constituent des environnements particulièrement sensibles : elles accueillent une forte concentration de population, disposent parfois d'accès limités et présentent des contraintes géographiques qui compliquent considérablement les opérations de secours et d'intervention.

L'exercice organisé à Val d'Isère s'inscrit donc dans une démarche plus large d'anticipation

des risques. Les attentats qui ont frappé plusieurs pays au cours des dernières années ont profondément transformé la manière dont les forces de sécurité envisagent la protection des grands rassemblements.

Les scénarios de « tueries de masse », impliquant un ou plusieurs assaillants déterminés à faire un maximum de victimes en un minimum de temps, sont désormais intégrés dans les plans de préparation de tous les grands événements internationaux.

Pour les autorités françaises, il ne s'agit plus uniquement de prévoir la réaction à une menace, mais également de tester la coordination de l'ensemble des acteurs susceptibles d'être engagés lors d'une crise majeure. C'est précisément ce qu'a permis l'exercice savoyard.

La montagne, un environnement opérationnel à part entière

Si les scénarios de type « tuerie de masse » sont régulièrement travaillés dans les zones urbaines, leur transposition en haute montagne soulève de nombreuses problématiques spécifiques.

Contrairement à une grande ville, où les forces d'intervention disposent généralement de plusieurs itinéraires d'accès et d'un maillage dense d'infrastructures, les stations de montagne présentent souvent des voies de circulation limitées. Certaines zones ne sont accessibles que par remontées mécaniques, pistes enneigées ou routes étroites particulièrement vulnérables aux aléas climatiques.

Dans le cadre de l'exercice de Val d'Isère, le choix du restaurant d'altitude de la Folie Douce n'a rien d'anodin. Situé à environ 2 400 mètres d'altitude, ce lieu emblématique attire quotidiennement plusieurs centaines de visiteurs durant la saison hivernale. Son positionnement géographique permettait de reproduire les contraintes que pourraient rencontrer les forces de sécurité dans le cadre d'un événement réel.

L'isolement relatif du site implique notamment des délais d'intervention plus longs, des difficultés logistiques accrues et une dépendance importante aux moyens aériens.



Or, en montagne, les hélicoptères ne constituent jamais une garantie absolue. Le vent, le brouillard, les précipitations ou les risques d'avalanches peuvent à tout moment compromettre leur engagement.

Ces contraintes ont d'ailleurs constitué l'un des enseignements majeurs de l'exercice. Les mauvaises conditions météorologiques rencontrées ce jour-là ont empêché l'utilisation de certains moyens aériens initialement prévus, obligeant les unités spécialisées à adapter leur stratégie de déploiement.

Cette situation, loin d'être perçue comme un échec, a au contraire renforcé le réalisme de l'entraînement. Les responsables de l'exercice ont ainsi pu observer la capacité des différents acteurs à réagir dans des conditions dégradées, scénario particulièrement plausible lors d'un événement réel.

Une mobilisation exceptionnelle des forces de sécurité

Pour répondre à ce scénario complexe, un important dispositif a été déployé.

La gendarmerie nationale occupait naturellement une place centrale dans l'organisation de l'exercice. Les unités territoriales locales étaient engagées aux côtés de nombreuses composantes spécialisées, parmi lesquelles le GIGN, le Groupement de reconnaissance et d'évaluation de situation (GRES), les Pelotons de gendarmerie de haute montagne (PGHM) ainsi que différentes unités d'appui technique.

La participation du GIGN revêtait une importance particulière. Véritable fer de lance de la gendarmerie dans la lutte contre le terrorisme et les situations de crise complexes, l'unité est régulièrement amenée à intervenir lors d'événements impliquant des prises d'otages, des attaques armées ou des menaces majeures contre les populations. Au-delà des seules forces de l'ordre, l'exercice réunissait également les sapeurs-pompiers, les services médicaux d'urgence, les autorités judiciaires, les représentants de la préfecture ainsi que de nombreux figurants chargés d'incarner les victimes. Cette diversité d'acteurs reflète la réalité d'une crise contemporaine. Face à une attaque de grande ampleur, aucune organisation ne peut agir seule.

DOSSIER SPÉCIAL :

FACE AUX NOUVELLES MENACES, LA GENDARMERIE EN ACTION



La réussite de l'intervention repose avant tout sur la capacité de chaque service à travailler de manière coordonnée et à partager rapidement les informations essentielles.

Neutraliser la menace le plus rapidement possible
L'un des principaux enjeux d'un scénario de tuerie de masse réside dans la rapidité d'intervention. Les doctrines modernes de gestion de crise reposent sur un constat simple : plus le délai de neutralisation des assaillants est court, plus le nombre de victimes potentielles est réduit.

Durant longtemps, les forces de sécurité privilégiaient une approche consistant à sécuriser entièrement le périmètre avant de progresser vers les auteurs des faits. Les attentats survenus dans plusieurs pays ont toutefois conduit à faire évoluer ces méthodes. Aujourd'hui, la priorité consiste à stopper immédiatement l'action meurtrière en cours. Les unités engagées doivent être capables de progresser rapidement vers la menace, parfois dans un environnement encore mal connu, tout en maintenant leur propre sécurité.

À Val d'Isère, les militaires ont ainsi dû évoluer dans un environnement complexe mêlant espaces ouverts, bâtiments accueillant du public et relief montagneux. La progression des colonnes d'intervention, les communications entre unités et la coordination tactique ont constitué des éléments essentiels de l'exercice.

La prise en charge des victimes : un défi majeur

Si la neutralisation de la menace constitue une priorité absolue, elle ne représente qu'une partie de la réponse à une crise de grande ampleur.

Dans les minutes qui suivent une attaque, la prise en charge des blessés devient un enjeu vital. Les secours doivent intervenir rapidement afin de limiter la gravité des blessures et d'augmenter les chances de survie des victimes.

L'exercice de Val d'Isère a permis de tester l'ensemble de cette chaîne de secours. Les victimes fictives, incarnées par des figurants spécialement préparés, présentaient des blessures variées nécessitant des réponses médicales adaptées. Les équipes de secours devaient procéder à un tri des blessés afin de déterminer les priorités d'évacuation.

Cette méthode, appelée « triage », permet d'identifier rapidement les personnes nécessitant une prise en charge immédiate. Dans une situation où les ressources médicales sont limitées, cette organisation devient indispensable. Les services de santé engagés dans l'exercice ont ainsi pu évaluer leurs procédures dans des conditions proches de la réalité opérationnelle.

Le rôle essentiel des gendarmes de montagne

Parmi les participants, les personnels des Pelotons de gendarmerie de haute montagne ont joué un rôle particulièrement important. Ces militaires disposent d'une expertise unique combinant compétences opérationnelles et maîtrise du secours en milieu difficile. Habités aux interventions en montagne, ils connaissent parfaitement les contraintes liées à l'altitude, aux conditions météorologiques et aux terrains accidentés.

Dans le cadre de l'exercice, leur mission ne se limitait pas à l'assistance aux victimes. Ils ont également participé à la sécurisation de certaines zones et à l'accompagnement des unités d'intervention. Cette polyvalence constitue l'une des forces de la gendarmerie en montagne. Les mêmes personnels peuvent être amenés à effectuer une opération de secours en falaise le matin et à participer à une mission de sécurité intérieure l'après-midi. À l'approche des Jeux de 2030, cette capacité d'adaptation représente un atout majeur.

Tester les nouvelles capacités technologiques

L'exercice a également permis d'évaluer plusieurs outils technologiques destinés à renforcer la gestion des crises modernes. Parmi eux figurent notamment les dispositifs de lutte anti-drone. L'utilisation malveillante de drones constitue aujourd'hui une préoccupation croissante pour les organisateurs de grands événements internationaux. Ces appareils peuvent servir à effectuer des reconnaissances illégales, perturber le déroulement d'une manifestation ou, dans les scénarios les plus graves, transporter des charges dangereuses. Les équipes spécialisées ont donc testé différentes procédures permettant de détecter, identifier et neutraliser ces menaces potentielles. D'autres moyens techniques ont également été engagés, notamment dans le domaine des communications sécurisées, du renseignement tactique et de la gestion de crise.

Une préparation indispensable pour les Jeux olympiques de 2030

Même si les Jeux olympiques d'hiver de 2030 semblent encore éloignés, leur préparation

est déjà largement engagée. L'organisation d'un événement d'une telle ampleur nécessite plusieurs années de travail. Les dispositifs de sécurité doivent être pensés, testés puis améliorés à travers de nombreux exercices successifs.

Val d'Isère constitue ainsi une étape parmi d'autres dans ce processus de préparation. Chaque exercice permet d'identifier les points forts du dispositif mais également les axes d'amélioration. L'objectif n'est pas uniquement de vérifier les capacités des forces d'intervention. Il s'agit également de s'assurer que l'ensemble des acteurs — secours, justice, collectivités, services de l'État et organisateurs — sont capables de fonctionner comme une seule et même chaîne de réponse à la crise.

Anticiper pour mieux protéger

L'exercice organisé à Val d'Isère illustre parfaitement l'évolution des enjeux de sécurité auxquels sont confrontées les démocraties modernes. Face à des menaces de plus en plus complexes et imprévisibles, la préparation devient un élément essentiel de la protection des populations. Les grandes manifestations sportives, culturelles ou touristiques nécessitent désormais des dispositifs de sécurité particulièrement élaborés. En réunissant plusieurs centaines de participants dans un environnement montagnard exigeant, cette manœuvre a permis de tester des procédures, de renforcer les automatismes et d'améliorer la coordination entre les différents acteurs. Au-delà de sa dimension technique, cet exercice rappelle également une réalité fondamentale : la sécurité ne s'improvise pas. Elle se construit à travers l'entraînement, l'anticipation et le retour d'expérience.

À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030, les enseignements tirés de Val d'Isère contribueront à renforcer encore davantage la capacité de la France à faire face aux crises majeures et à assurer la protection de tous ceux qui participeront à cet événement mondial.

AAMFG

ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE
35, les planèzes - 23400 BOURGANEUF

Encore plus d'actualités
sur notre site internet

Vous appréciez l'Écho du Képi
Ou le Bulletin d'informations ?
Vous souhaitez réagir à un article ?
Echanger, discuter, nous faire part
de vos envies et besoins ?

Alors connectez-vous sur www.aamfg.fr
et cliquez sur [Devenir Membre].
Ensuite il vous suffit de remplir le formulaire
et vous disposerez de toutes les fonctionnalités du site.



AAMFG
Association d'Aide aux
Membres et Familles
de la Gendarmerie



Flashez ce QR code
et retrouvez-nous sur

facebook

www.facebook.com/AAMFG.fr



Flashez ce QR code
et retrouvez-nous sur

twitter

twitter.com/aamfg

www.aamfg.fr

AAMFG

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.

Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.

Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

LES RESPONSABLES

Mme Murielle NOEL

Présidente Nationale

13 Route des Planèzes
23400 BOURGANEUF
muriellenoel@aamfg.fr
06 87 18 26 67

Fabienne GOESLIER-CHALLES

Vice présidente

70, rue des Capucins
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
fabiennechalles@aamfg.fr
06 86 30 17 40

Christine ROBIN

Secrétaire générale

155, chemin de Baylot
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
christinerobin@aamfg.fr
06 62 63 33 55

Virginie RODRIGUEZ

Responsable entraide

4E rue du Gal Audibert 35200 RENNES
virginierodriguez@aamfg.fr
06 26 88 06 09

Marianne BARALE

86 impasse Héra - Bat C2
83160 LA VILETTE DU VAR
mariannebarale@aamfg.fr
06 65 65 39 23

Christelle PINGEOT

37 rue du Vélodrome, 87000 LIMOGES
christellepingeot@aamfg.fr
06 22 26 60 59

Anne MARTINEZ

162 rue de l'Arnel 34070 MONTPELLIER
06 50 49 68 49 - annemartinez@aamfg.fr

POURQUOI ADHÉRER ?

www.aamfg.fr



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Cotisation annuelle : 15 € ⁽¹⁾

Don de soutien à l'association :⁽²⁾

(montant libre et facultatif)

Total du paiement * (=1 + 2) :

Parrainage :

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

AAMFG – Service des Adhésions
13 route des planèzes 23400 Bourganeuf

*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG